



Karaté Club de Quimper

12 rue Henri IV
29000 QUIMPER

Tél. : 06 25 91 28 57

Site : www.karate-club-quimper.fr Mail : contact@karate-club-quimper.com

DEMANDE D'ADMISSION 2016 / 2017

NOM Adhérent: **Prénom :**
Né(e) le : **à :**
Profession :
Adresse, rue :
Ville : **Code postal :**
Tél. : **Port. :** **Mail :**
Connaissance du club : internet , forum Creach-Gwen , presse , affiche , autres :

ENGAGEMENT

Je m'engage à respecter l'étiquette du dojo, à régler ma cotisation annuelle et à fournir les documents demandés en bas de page.

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné, madame, monsieur autorise ma fille, mon fils, l'enfant :
..... à suivre les cours de karaté dispensés par le Karaté Club de
Quimper.

Quimper, le

Signature des parents ou tuteurs

Signature de l'adhérent

NB : les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu avant de laisser leur enfant. Le club se dégage de toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors du lieu et des heures de cours.

Pièces à joindre à la demande :

Montant de la cotisation annuelle :

- *Enfants 4/5 ans : 84 € - 6/9 ans : 176 € ; 10/15 ans : 191 € ;*
- *Etudiants-chômeurs : 217 € ;*
- *Salariés : 249 € ;*
- *Self Défense : 180 € l'année ou 60 € le trimestre en 1ère année*

Licence Fédération (sauf self défense): < 18 ans: **17.00 €** ou ≥ 18 ans: **27.00 €**

ou Forfait Famille (1 adulte + x enfants) = **33.80€**

Facilités de paiement fractionné + chèques vacances & chèques Sport, chèque sport Région Bretagne (1998 à 2001) + chèque Petit Sportif Mairie (6 à 10 ans selon conditions de revenus)

Adultes et enfants :

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du karaté en compétition (*août /sept*)
- Une photo d'identité (**en 1^{ère} année**, avec nom et prénom au verso).
- Autorisation « droit à l'image »
- Adresse Mail (**écrire lisiblement**) ou 5 enveloppes timbrées (11 x 22), libellées à vos nom et adresse

TRES IMPORTANT

" L'accès aux cours ne sera autorisé qu'après réception du dossier complet."